



# LA DÉ- CADE

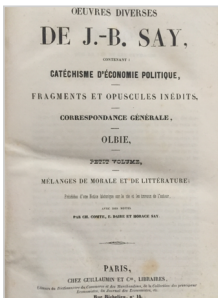
LA LETTRE DU CERCLE  
JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale  
sont aussi nécessaires au  
maintien de la République  
que le fut le courage pour  
la conquérir. »

*Il nous l'avait bien dit*

janvier 2020

## La bonne parole des dirigeants



**Le débat démocratique donne lieu à de nombreuses prises de parole ; alors que les « fake news » se répandent sur la toile, comment faire confiance à ceux qui nous dirigent ou qui ambitionnent de le faire ?  
(lire notre 0/10 du mois)**

*« C'est une des sottises du vulgaire que de prêter aux grands toutes les lumières et toutes les bonnes intentions, jusqu'à ce que le contraire lui soit démontré. On met bien plus de prudence dans les relations ordinaires de la vie. Quand vous traitez avec les plus honnêtes gens, vous commencez par des stipulations qui vous mettent à l'abri de leur mauvaise foi supposée, de leurs préjugés, de leurs passions ; et quand vous remettez aux mains de ceux qui vous gouvernent votre sort, votre fortune, le sort du pays, de votre postérité, vous ne présumez point de mauvaise foi, point de préjugés, point de passions ; vous regardez toute garantie comme un outrage ! Cessez donc de vous plaindre quand on viole vos libertés, quand on dilapide votre bien.*

*Faites-moi un tyran aujourd'hui, et je me charge de vous trouver demain des avocats pour justifier ses opérations, des bourreaux pour exécuter ses ordres, et des faiseurs de madrigaux pour célébrer ses vertus. »*

« Mélanges de morale – Petit volume 1819 » in œuvres diverses 1839 -publié dans la Décade de Mai 2016

---

## Analyse économique

janvier 2020

# Comment se porte l'économie mondiale ?

L'année 2019 a vu un certain contraste entre des performances très élevées sur les marchés financiers et un discours plutôt inquiétant sur l'économie mondiale, dominée par la crainte d'un net ralentissement économique de grande ampleur.

Alors où est la vérité ?

Tout d'abord, force est de constater que la récession que certains craignaient pour 2019 n'a pas eu lieu.

Ce qui ne veut pas dire que l'économie mondiale n'a pas ralenti, mais cet affaiblissement est resté concentré dans le secteur manufacturier. La production industrielle globale qui avait progressé de près de 6,7% entre 2016 et 2018 est à peu près stable depuis près d'un an. L'incertitude et la baisse du commerce international sur fond de guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, mais aussi la faiblesse du secteur automobile en Chine ont beaucoup pesé sur ce secteur.

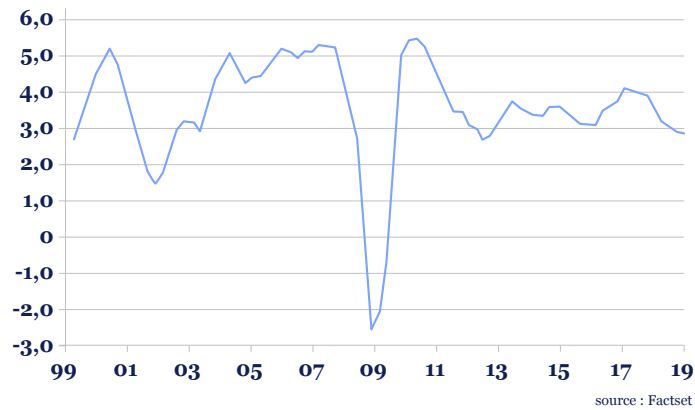
### Production industrielle mondiale : croissance sur un an



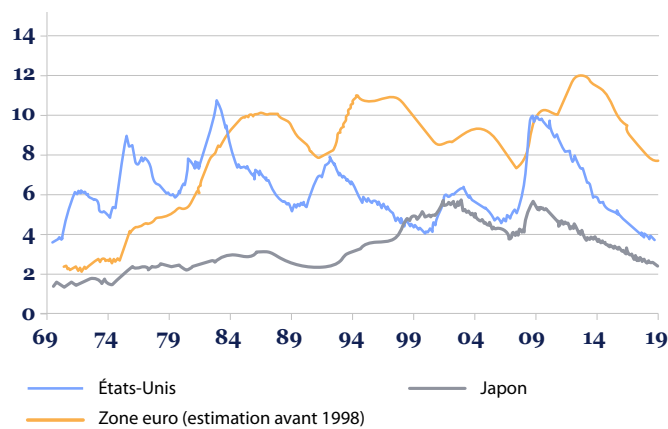
source : CPB

L'OCDE estime que la croissance des pays du G20, soit 80% du PIB mondial, s'est stabilisée autour de 2,8% sur les derniers trimestres, un niveau plus faible que par le passé, mais tout de même satisfaisant puisqu'il permet au taux de chômage de continuer à baisser un peu partout. Aux États-Unis, à 3,5%, il est au plus bas depuis une cinquantaine d'années. À 7,5% dans la zone euro, il est proche du précédent point bas historique de fin 2007. Cette bonne santé de l'emploi permet une croissance des revenus des ménages à même de soutenir la consommation ou l'investissement résidentiel.

### Croissance sur un an des pays du G20



### Pays développés : taux de chômage



La bonne santé financière des ménages explique d'ailleurs la relative résistance de la croissance dans les pays occidentaux qui n'ont pas basculé en récession, grâce à la consommation. Aux États-Unis, la croissance est proche de 2,0%. Dans la zone euro, elle est plus proche de 1,0%. Notre économie est plus sensible au secteur manufacturier, et c'est particulièrement le cas pour l'Allemagne. Dans ce dernier pays, les problèmes du secteur automobile expliquent les trois quarts du ralentissement économique.

En Chine la croissance a poursuivi son ralentissement structurel. Le pays passe effectivement d'un modèle de croissance fondé sur l'investissement à un modèle de croissance davantage lié à la consommation. Cela se traduit automatiquement par une croissance plus faible. L'enjeu pour les autorités chinoises est d'accompagner le mouvement pour assurer un atterrissage en douceur. Celles-ci ont donc multiplié les mesures de soutien en 2019 et on commence à voir leur impact sur l'activité économique.

---

Outre la Chine, de nombreux pays émergents et développés ont vu leur banque centrale baisser le loyer de l'argent. Ceci est de nature à permettre une ré-accélération de la croissance en 2020, d'autant que les grosses incertitudes liées au Brexit et à la guerre commerciale sino-américaine semblent se résorber.

Ceci devrait donc permettre à l'expansion économique actuelle de se prolonger. Nous sommes d'ailleurs dans l'expansion la plus longue de l'histoire des États-Unis, qui sont sortis de récession au printemps 2009. Par rapport au point haut du cycle précédent, l'économie américaine est 45% plus grosse en dollars courants, 21% en volume. Le PIB de la zone euro, qui a traversé une deuxième récession en 2011-2013, est plus important de 23% en euro courant, et de 9% en volume. C'est à la fois beaucoup et peu en même temps.

La question du devenir de cette expansion économique trouve généralement sa réponse aux États-Unis. Qu'est-ce qui pourrait provoquer une récession ? Historiquement, la plupart des récessions ont été provoquées par une hausse des taux de la banque centrale ou un durcissement budgétaire. Deux choses qui ne semblent pas à l'ordre du jour. Une accélération de l'inflation pourrait éventuellement provoquer un revirement de la part des banques centrales, mais celles-ci semblent peu pressées de normaliser leurs politiques monétaires.

La croissance économique va donc probablement se redresser en 2020, ce qui prolongera d'autant l'expansion économique. Le risque est que ce regain d'activité, soutenu par les politiques monétaires extrêmement accommodantes des banques centrales, ne contribue à de nouveaux excès financiers qui pourraient causer la prochaine crise.

---

---

Reçu 10/10

janvier 2020

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »  
(Traité 1<sup>re</sup> ed.)

## Citéco, Cité de l'Économie

1 place du Général Catroux Paris 17<sup>e</sup>

Il nous a pris presque six mois depuis son ouverture pour aller visiter la [Cité de l'Économie](#). Toujours un peu ronchon, il nous semblait que mettre l'économie dans un musée n'était pas forcément la meilleure initiative pour en diffuser la pédagogie, le risque étant de plonger la matière dans le formol ; par ailleurs, suivant de loin le projet porté par la Banque de France, il nous semblait que les coûts extravagants et les délais de cette réalisation étaient bien peu « économiques » au regard des bénéfices attendus pour la collectivité. La Banque de France étant par ailleurs régulièrement critiquée par la Cour des Comptes pour sa gestion dispendieuse : une meilleure gestion se traduirait par de plus gros dividendes versés à l'État et donc (peut-être) moins de fiscalité...

Il faut savoir surmonter ses a priori et Citéco mérite un 10/10.

L'initiative a permis la rénovation d'une curiosité architecturale, l'Hôtel Gaillard, fantaisie renaissance issue des rêves du banquier éponyme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment classé, son escalier d'honneur, ses différentes salles méritent d'être visités, témoignage d'une époque grandiose que fût le début de la Troisième République (quel particulier se permettrait aujourd'hui un tel logement ?) et de l'époque révolue des agences de la Banque de France qui l'adapta à ses besoins (1919-2006), notamment par le creusement d'une spectaculaire salle des coffres.

Le projet pédagogique s'organise autour de six chapitres : échanges, acteurs, marchés, instabilités, régulations, trésors (monnaies). Les cinq premiers ont véritablement une ambition pédagogique avec des présentations didactiques bien réalisées et assez brèves, des ateliers interactifs, des débats entre économistes ou de courtes projections. Il est possible d'y passer 90 minutes voire 2 heures sans s'ennuyer et, pour un public peu informé, de véritablement gagner en connaissances sur cette matière économique tellement négligée.

Néanmoins nous avons trouvé la présentation de l'entreprise très pauvre et réduisant celle-ci à une organisation dont le but est le profit.

Également, la présentation du circuit de l'économie part de la dépense au lieu de partir comme Say l'a montré de la production.

Rien n'est vraiment approfondi sur le rôle et la responsabilité des banques centrales dans la génération des crises financières (on est à la Banque de France...).

Et rien n'est dit non plus sur les finances publiques, le fondement des impôts et l'effet des déficits accumulés dans une dette colossale, notamment en France.

Il aurait été intéressant de faire une comparaison entre les économies des pays « bien gérés » et ceux ballotés par des politiques faibles et inadaptées.

---

Enfin, la salle de marché « actions » est une caricature qui ne parle pas de l'investissement en entreprises (stratégie, performance économique, évaluation), mais de trading à la petite semaine sur la base de graphes boursiers réagissant aux nouvelles du jour...

Malgré ces réserves chacun trouvera un intérêt à visiter Citéco : les Parisiens qui doivent reprendre la main sur leur patrimoine architectural, et nous tous qui devons compenser l'incapacité des médias, de l'éducation nationale et des responsables politiques à nous redonner la main sur l'économie.

---

---

*Collé 0/10*

janvier 2020

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »  
(traité 1<sup>re</sup> ed.)

## Le débat sur les retraites par capitalisation

Sur un sujet complexe comme celui de la réforme des retraites, rien de plus facile pour ceux qui veulent maintenir des privilèges inavouables que de chercher un enfer simple à dénoncer qui viendrait dévorer un paradis naturellement parfait. Et créer un rideau de fumée bien utile. Cet enfer serait celui des retraites par capitalisation.

Rappelons simplement que le principe général de notre système de retraites est celui de la répartition, où la cotisation des actifs paye les retraites des inactifs. [La Décade a expliqué](#) ce système et sa vulnérabilité aux évolutions démographiques : espérance de vie à 60 ans qui augmente et diminution relative de la population des cotisants qui voient le fardeau des cotisations s'alourdir.

Rappelons aussi que ce système par répartition a été mis en place sous Vichy par liquidation des systèmes par capitalisation préexistants.

La capitalisation implique que les cotisations des actifs leur sont acquises et qu'elles sont investies jusqu'à la liquidation de leurs pensions. Ces investissements doivent être gérés sur très longue période par des investisseurs professionnels. Les plus importants sont ceux qui gèrent les cotisations des pays ayant un système par capitalisation, il faut nommer les États-Unis et le Royaume-Uni. Et voilà qu'apparaissent l'enfer des fonds de pension et leurs diables de gestionnaires, et notamment « Blackrock » qui sonne si méchant. On précisera seulement à ce stade que la France dispose aussi de grands gestionnaires financiers, souvent issus d'assureurs ou de banques qui collectent de l'épargne longue, largement via l'assurance vie : Axa, BNP, Amundi, etc.

Notre régime de retraite prévoit que la base des cotisations est plafonnée à 8 fois le plafond annuel de la sécurité sociale (PASS), soit 324 000 euros par an, avec un taux d'environ 28% ; pour ceux qui gagnent plus, pas de cotisation au-dessus, mais pas de droits à retraite non plus. La réforme qui se dessine réduirait l'assiette à 3 fois le PASS soit 120 000 euros ; au-delà, les cotisations se poursuivraient au taux de 2,8%, mais sans ouvrir aucun droit pour les cotisants concernés. Ceux-ci (moins de 1% des salariés du privé) verraient donc leurs cotisations diminuer, mais leurs droits à retraite diminuer aussi. D'où la nécessité pour eux de trouver un régime complémentaire qui serait donc nécessairement un régime par capitalisation. Et voilà l'enfer qui se présente, avec ses diables !

Pourtant le système français est familier des régimes complémentaires par capitalisation : mais pour les fonctionnaires seulement !

Avec la Préfon (facultatif) depuis 1964 et avec le Régime de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique depuis 2003 (RAFP), obligatoire pour plus de 4,5 millions de fonctionnaires de l'État, des collectivités locales ou de l'Hôpital. Il faut souligner que les syndicats sont

---

largement représentés aux conseils d'administration de ces régimes ; [pour le RAFP, ils y sont tous](#), et représentent 8 des 19 membres.

C'est ce conseil qui décide des grandes orientations d'investissement du Régime, qui choisit les gestionnaires délégués et c'est ce même conseil qui détermine tous les ans « la valeur du point de service » en fonction de la performance de ces mêmes investissements. Alors quand la CGT et d'autres dénoncent la « privatisation des retraites » par l'instauration d'un régime par capitalisation complémentaire pour 200 000 salariés, on peut prendre cela avec un sourire ou comme une insulte à l'intelligence.

« J'ai cru que l'homme ne pouvait pas plus se passer de vérité pour l'esprit, que d'air et de soleil pour son corps...Mentir c'est protéger la société, dire la vérité c'est bouleverser l'État » écrivait le Marquis de Custine en 1839...à propos de la Russie !

---

---



*Parole d'entrepreneur*

janvier 2020

## Karin Tressens – Directrice Générale d'Equinoxe



Karin est une « natural-born-entrepreneur ». Fille d'entrepreneur, elle crée sa première société à 23 ans. Après ce premier succès, elle n'hésite pas à repartir à zéro dans un secteur où elle a tout à apprendre. Elle dirige aujourd'hui une PME qui pèse 14 M€, avec une vingtaine de collaborateurs, spécialisée dans l'aménagement d'espaces tertiaires avec pour mission l'amélioration de la performance dans les environnements de travail. Parmi sa centaine de clients : CBRE, Crédit Agricole, France Télévision, Mayer Brown ou encore Zodiac Aerospace.

### 1) Pourquoi être devenue entrepreneur ?

Mon père était chef d'entreprise. J'étais fière de sa réussite. C'est certainement ce qui m'a poussée à 23 ans à créer une société de secrétariat à domicile que j'ai développée puis revendue 5 ans plus tard.

J'ai ensuite décidé de rejoindre mon père pour apprendre son métier de distributeur en mobilier de bureau. Lorsqu'il a pris sa retraite j'étais trop jeune pour reprendre sa société avec plus de 50 personnes. Mais pendant 10 ans dans cette société, j'ai construit une expérience solide du secteur.

L'envie d'entreprendre ne m'avait jamais quittée. Au hasard d'un entretien, j'ai décidé, avec un collègue, de racheter l'entreprise qui cherchait à nous embaucher.

Cela fait à présent 12 ans et nous sommes passés de 1,3 M€ à 14 M€ de chiffre d'affaires.

J'ai toujours eu envie d'indépendance, envie d'assumer personnellement mes réussites ou mes échecs. Avec un goût prononcé pour la compétition et le challenge.

Aujourd'hui, je continue à sourire tous les matins à l'idée de retrouver mon entreprise. C'est un plaisir de s'enrichir chaque jour de tous les métiers de l'entreprise et de leurs acteurs.

### 2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Absolument pas ! Une entreprise est un travail d'équipe.

Chaque salarié est « entrepreneur » dans son service, son domaine. C'est lui qui maîtrise son métier, qui le fait évoluer.

Le chef d'entreprise donne juste une ligne de conduite, accompagne et valide le choix de ses collaborateurs.

Tout le monde peut entreprendre à partir du moment où il y a une envie de prise de risques, une envie de relever un challenge.

### **3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?**

C'est la valeur humaine avant tout.

C'est donner de la liberté à ses collaborateurs pour qu'ils se sentent bien dans l'entreprise.

C'est fédérer les collaborateurs autour d'un même projet. Échanger sur tous les sujets, favoriser l'ouverture d'esprit pour tous.

La création de valeur passe également par le client. Si le client est satisfait, l'objectif est atteint.

### **4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?**

I/ Libérer les PME de contraintes administratives chronophages et coûteuses qui sont des freins pour le développement des entreprises. Elles exigent des compétences, des ressources et du temps totalement hors sujet avec notre métier. Un exemple dans notre métier : les déclarations trimestrielles d'éco-contribution sur les matériaux entrant dans la fabrication des produits et leur recyclage. Nous sommes les seuls en Europe à respecter ce type de contraintes qui nous obligent à mobiliser nos équipes 3 jours par trimestre sur des sujets purement administratifs.

II/ Réajuster les charges sociales et fiscales qui pénalisent l'économie et la compétitivité des entreprises françaises. Et qui pénalisent aussi tous les actifs. Faire en sorte que la compétence française reste en France et que les jeunes talents ne s'expatrient pas à l'étranger.

III/ Veiller avec plus de rigueur à ce que tous les acteurs et notamment les plus gros respectent les délais de règlements. Ce ne sont pas forcément les plus gros qui sont les plus rigoureux en matière de règlements...

---

janvier 2020

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

*« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !*

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

---

---